Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/07/2025 - 14391 - 2012 B 01655 - 789 729 068 - ABCEDI SAS

ACEO

AUDIT CONSEIL EXPERTISE DE L'OUEST
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE

4, PLACE MARC LECLERC
49400 - SAUMUR

Tél. 02 41 51 27 49 - Fax 02 41 50 73 33
accueil@aceo.fr

GREFFE du Tribunal de Commerce
19 Rue René Rouchy
BP 80003
49100 ANGERS

SAUMUR, Le 23 Juillet 2025

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants concernant la **SAS ABCEDI** au **COUDRAY MACOUARD (49260)**, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 Décembre 2024;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Le coût de ce dépôt d'un montant de 44.62 € est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 10 JUIL. 2025

François PETITEAU
Expert-Comptable DPLE

ABCEDI SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 10 Impasse des Hautes Cours
49700 CIZAY LA MADELEINE
789 729 068 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 28 JUIL. 2025

RAPPORT SPECIAL

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 227-10 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

CONVENTION(S) CONCLUE(S) AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

- **Convention conclue entre la Société et :**
 - **Monsieur Guy Pierre MATTEI, Associé**

 La convention a pour **objet Compte courant d'associé** et est conclue aux conditions suivantes : Le compte courant dans la société s'élevait à la clôture de l'exercice à 7 257,37 euros.
 Ce compte courant n'a pas été rémunéré..
 La durée de la convention est indéterminée.

- **Convention conclue entre la Société et :**
 - **Monsieur Guy Pierre MATTEI, Associé**

 La convention a pour **objet Location immobilière** et est conclue aux conditions suivantes : Monsieur et Madame MATTEI perçoivent un loyer de 6 000 € pour la location de bureau..
 La durée de la convention est indéterminée.

Fait à Cizay la Madeleine.

Le 15/04/2025.

La Présidente
Madame Evelyne BARBOU DES COURIERES

ABCEDI SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 10 Impasse des Hautes Cours
49700 CIZAY LA MADELEINE
789 729 068 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE CO
LE 28 JUIL 2025

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE GERANTE

DU 30 AVRIL 2025

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 318,21 euros de la manière suivante :

Origine

- **Report à nouveau antérieur : 251,36 euros**
- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 318,21 euros.**

3 569,57 euros

Affectation

- **Dotation aux autres réserves, soit 3 569,57 euros**

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2023	10 000	0	0

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2022	0	0	0
31/12/2021	0	0	0

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente
Madame Evelyne BARBOU DES COURIERES



AUDIT CONSEIL EXPERTISE DE L'OUEST

SARL A C E O

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE LE 20 JUIL. 2025

SAS ABCEDI

10 IMPASSE DES HAUTES COURS

49700 CIZAY LA MADELEINE

BILAN DE L'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2024

4, PLACE MARC LECLERC – 49412 SAUMUR CEDEX

Tél 02.41.51.27.49 - Fax 02.41.50.73.33

aceo.saumur @orange.fr

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N° 15948*07

Désignation de l'entreprise	Sas ABCEDI		Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	10 Impasse des Hautes Cours	49700 CIZAY-LA-MADELEINE	
SIRET	7 8 9 7 2 9 0 6 8 0 0 0 1 3		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent * 12	

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2024 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	9 249	016 8 827	423
	Immobilisations corporelles*		028	168 783	030 134 784	33 999
	Immobilisations financières * (1)		040	6 000	042	6 000
	Total I (5)		044	184 032	048 143 610	40 422
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	5 103	070	5 103
		Autres* (3)	072	2 834	074	2 834
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082	15
	Disponibilités		084	38 587	086	38 587
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	46 540	098	46 540
	Total général (I + II)		110	230 571	112 143 610	86 961

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	4 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	400
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	21 500
	Report à nouveau	134	251
	Résultat de l'exercice	136	3 318
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	29 470
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	9 215
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	12 386
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 6 859)	172	28 633
	Comptes courants d'associés	173	7 257
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	57 492
	Total général (I + II + III)	180	86 961

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

② **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2025**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : Sas ABCEDI — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2024

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *					209	210	
Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
	services *				217	218	160 017
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée*						224	
Subventions d'exploitation reçues						226	
Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	160 017

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises)*			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	4 834
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)		242	66 634
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243 478)		244	2 678
Rémunérations du personnel*			250	41 210
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	8 174
Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)		254	30 421
Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	1 154
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	250		
Total des charges d'exploitation (II)			264	155 104

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	4 913
Produits financiers (III)	280	197		**Charges financières (V)**		294	1 099
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	90
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	602
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**					310	3 318

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 3 318 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles*						322	
Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	602
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	90
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987		342	
France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989			
ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
ZFANG *(44 quaterdecies)*	345						
BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			

Dont divers

Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)	641		
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)	990		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)	649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	4 010	354
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	4 010	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA